



# Fédération départementale



## Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 12 mai 2017, Le Teil

Le douze mai deux mille dix-sept, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

### Étaient présents avec voix délibérative :

**Mesdames :** Audibert Agnès (pouvoir de Stéphane Collard), Avogadro Nathalie, Carret Françoise (pouvoir de Josy Glass pour le premier vote avant arrivée de Josy), Cheikh Halima, Clément-Montalbano Thérèse (pouvoir de Patrick Delaroque), Glass Josie (arrivée pour le second vote de ce CA), Raynard Christiane, Rodriguez Marie

**Messieurs :** Giordano André (pouvoir de Sébastien Haond), Delas Denis, Faucuit Alain, (Pouvoir d'Yves Ferrer), Hallier Jean-Claude pouvoir de Sandrine Faure), Roucoux Patrick, Bombrun Paul, Royer-Manoha Jean Noel

### Étaient excusés,

**Mesdames :** Boukhari Nor El Houda, Evard Karen, Faure Sandrine,

**Messieurs :** Astier Philippe, Collard Stéphane, Delaroque Patrick, Duret François, Ferrer Yves, Gagou Mustapha, Haond Sébastien, Jambet Pierre,

### Étaient présents sans voix délibérative :

**Madame :** Reymond Chantal et Berge Gaëlle (Maison de la Vallée, Burzet), Bergère Françoise (CSx Annonay), Jaume Vanessa (déléguée de la fédération),

**Monsieur :** Henri Montalbano (Le Palabre), Paulin Jean-Michel (CAF), Dumortier Christian (délégué général de la fédération)

### Ordre du jour

- **Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2017.**  
A 17h10 le quorum étant atteint avec 17 votants présents, le conseil d'administration est ouvert.  
Le compte rendu du C.A. du 30 mars 2017 est approuvé à 16 voix pour, une abstention.
- **Adhésion-Reconnaissance de l'association « Mont'a la feira »** qui anime l'espace social de la Maison de la Vallée et qu'une délégation du bureau et le délégué ont rencontrée dans le cadre de cette procédure. Nous avons à leur demande reporté la décision d'un mois pour leur permettre de réfléchir à leur place au sein de la fédération et du CA fédéral et validé lors du dernier CA, de la traiter juste avant l'AG de telle sorte qu'ils puissent (en principe) y prendre part.

Nous sommes montés plusieurs fois à Burzet pour voir l'EVS. L'association a émis le souhait d'adhérer. Depuis (il y a un mois) ils ont voulu prendre du temps pour décider.

Ce soir on valide le principe de leur adhésion et on l'envoie à la FCSF qui revalidera formellement. Cette décision leur permettra de voter lors de l'AG et de présenter des candidats en 2017 ; et en 2018 régulièrement on pourra revalider les adhésions des centres sociaux. Les administrateurs vont aller en avant revoir les centres sociaux pour voir si le lien persiste entre eux et nous. Gaëlle Berge et Chantal vont nous parler de leur association «Mont'a la Feira» (monte à la foire) et de l'EVS.

**Introduction d'Alain, et tour de table pour que nous puissions tous à minima repérer qui est qui.**

**Présentation de l'ordre du jour**

- **Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 mars 2017.**

Le CR du CA du 30 mars 2017 avait été envoyé avec la convocation. En l'absence de remarque il est soumis à délibération ; Le quorum étant atteint le CA peut valablement délibérer,

**Nombre de votants pour ce vote : 17**

**Ne prennent pas part au vote : 1**

**Pour : 16 Contre : Blanc ou nul : 0**

**Le compte rendu est adopté à la majorité des suffrages exprimés.**

- **Adhésion-Reconnaissance de l'association « Mont'a la Feira » qui anime l'espace social de la Maison de la Vallée** et qu'une délégation du bureau et le délégué ont rencontrée dans le cadre de cette procédure. Nous avons à leur demande reporté la décision d'un mois pour leur permettre de réfléchir à leur place au sein de la fédération et du CA fédéral et validé lors du dernier CA de la traiter juste avant l'AG de telle sorte qu'ils puissent (en principe) y prendre part.

Christian rappelle la procédure d'adhésion – reconnaissance en plusieurs temps d'échanges et de travail, qui conduisent en fin du processus par la reconnaissance prononcée par la FCSF

- 1- Une décision du CA de « Mont'a la Feira » d'adhérer
- 2- Un temps de rencontre d'une délégation du bureau avec l'association pour leur présenter la fédération et partager avec eux ce qui pourrait nous réunir
- 3- Ce soir une présentation du projet de l'association au CA fédéral suivi d'un vote sur la reconnaissance
- 4- L'établissement d'un dossier de demande de reconnaissance pour la FCS
- 5- L'envoi par la FACS du dossier avec la délibération de ce soir à la FCSF
- 6- Un vote en CA de la FCSF pour prononcer la reconnaissance

Nous ne sommes donc pas dans une démarche molle, qui ressemblerait à l'adhésion pour les assurances (et qui se reconduit par tacite reconduction) mais à une double démarche qui vise à repérer ce qui donne sens à l'adhésion du demandeur et à sa reconnaissance par le réseau comme membre de celui-ci. C'est un processus qui engage les uns et les autres pour plusieurs années sur un projet partagé et un enjeu de transformation sociale.

« Mont'a la Feira » est invitée à présenter son projet et le sens de sa demande

Gaëlle nous présente le projet :

Mont'a la feira est une association qui existe depuis 1977, au préalable syndicat d'initiatives, l'association a changé de nom en 2010 lorsque la fusion des communautés de communes a engendré le transfert des compétences du tourisme vers l'office du tourisme de Thueyts. Mont'a la feira développait 4 actions principales : des marchés de producteurs et d'artisans locaux, les lundis du terroir et des savoirs avec une proposition culturelle tous les lundis de l'été, un festival de cirque au printemps, une initiation à l'escalade et des randonnées familiales. Il y avait un souhait récurrent des membres de l'association de proposer des activités toute l'année. Ce qui a pu être possible lorsqu'une discussion entre des membres de l'association et Gaëlle Berge (à cette période déléguée de la fédération des Centres sociaux des Bouches-du-Rhône) a permis de créer un projet de « mutation » de l'association vers un Espace de Vie Sociale. Agrément accordé fin novembre 2016, l'association met en œuvre aujourd'hui une 20aine d'actions avec la participation dynamique de nombreux bénévoles. La particularité de cet Espace de Vie Sociale est qu'il se situe sur un territoire, isolé, peu peuplé (900 habitants recensés) à l'habitat très diffus (40 hameaux et lieux dits). L'EVS, appelé Maison de Vallée, n'a pas de local en propre et effectue la plupart de ces actions dans des locaux mis à disposition de manière ponctuelle et chez les habitants. Une salariée à mi-temps et depuis mi-mars un médiateur numérique en contrat aidé animent avec de très nombreux bénévoles ce projet.

Au cours de l'échange entre la Maison de la Vallée et les membres du CA nous découvrons entre autres :

- Un « espace numérique » atypique : un formateur pour 2 personnes 3 fois par semaine, des cours qui ont parfois lieu chez les personnes.
- Un rucher écoles – des cours d'apiculture,
- Un réseau d'échanges avec «gratuiterie» (offert sans obligation de retour mais invitation à la réciprocité) : don de matériel et prêt.
- Que l'EVS touche environ 900 habitants, elle est nomade, parfois dans la bibliothèque, parfois dans une salle prêtée ou chez des habitants,
- Des ateliers «Tupperware» : échange de savoirs numériques, beaucoup de débutants et surtout des seniors qui se regroupent par même niveau et affinités.

Chantal Reymond au nom du CA de l'association nous dit ensuite le « pourquoi » de la demande de reconnaissance. Cette demande d'adhérer à la FACS vient de leur désir de se rapprocher de quelque chose qui existe. C'est une question d'ouverture, d'aide, de soutien, mais aussi de partage réciproque : la Maison de la « Vallée de la Bourge » entend aussi contribuer au développement de la « Vallée du Rhône ». Une partie de la population est néo-rurale et souhaite faire bouger les choses. Par exemple tout le monde s'est mobilisé pour distribuer les flyers de l'EVS soit à pied, soit à vélo dans les hameaux. C'est cette alchimie qui fait que ça prend.

Alain Faucuit et Christiane Raynard nous font part de ce qu'ils ont perçu du projet et de l'association qui le porte.

Nous sommes allés à deux reprises rencontrer les membres de l'association Mont'a la Feira et de l'EVS de Burzet. Nous avons assisté à leur assemblée générale extraordinaire le 17 février et à l'inauguration de leur entrée dans le local de l'office du tourisme le 28 mars. La première fois, malgré le froid régnant à Burzet, nous avons été accueillis chaleureusement par les 50 personnes présentes à l'AG et nous avons remarqué leur bonne entente et surtout la présence intergénérationnelle dans cette association, puisque deux ados étaient candidats pour entrer au conseil d'administration. Lors du rapport moral le Président a dit que c'est la suite d'un long chemin et a remercié d'avoir accueilli le projet. Ils changent les statuts afin que le nom de l'EVS « Maison de Vallée » qui vient de la vallée de la Bourges soit ouverte à tous les gens de la vallée. Il a aussi remercié Gaëlle pour tout ce qu'elle a fait. Elle est salariée à mi-temps de l'EVS comme coordinatrice depuis le 1er janvier 2017, et est très appréciée des bénévoles. Au cours de la présentation du rapport d'activité, nous avons pu constater le nombre d'actions qui étaient menées dans ce territoire rural où les habitants sont dispersés dans de nombreux hameaux. Nous pensons que leur fonctionnement et les activités qu'ils proposent sont en accord avec nos valeurs.

La seconde fois, dans une ambiance plus ludique, en présence de la députée, du conseiller départemental, des élus, de la CAF... nous avons assisté à l'inauguration des locaux mis à leur disposition : il y avait tellement de monde que de nombreuses personnes ont dû boire leur apéritif à l'extérieur tout en participant à des conversations animées.

Les deux fois nous avons constaté que tous les bénévoles participaient spontanément lors du déroulé des réunions dans une ambiance très conviviale.

Alain Faucuit leur a d'ailleurs dit que nous étions prêts à les épauler et à les accueillir, après vote de notre conseil d'administration, dans notre réseau.

Christian demande si on en sait assez et rappelle que le fait d'être dans le réseau fait qu'ils pourront bénéficier des subventions du département dans le cadre de notre accord cadre.

**Après échange et partage, la reconnaissance de l'association est proposée par la délégation du bureau  
qui est allée à leur rencontre**

**Nombre de votants pour ce vote : 20**

**Ne prennent pas part au vote : 0**

**Pour : 20    Contre : 0    Blanc ou nul : 0**

**L'adhésion reconnaissance de « Mont'a la Feria » est validée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**En l'absence d'autre question la séance est close à 18 h30**

**Le président de la FACS  
Alain Faucuit**

**La secrétaire de séance  
Christiane Raynard**